



IRDA PARIS

Institut de recherche
en droit des affaires
de Paris

Revue des sommaires

Vendredi 28 février 2025

[Liste des revues et disponibilité à la salle de droit commercial](#)

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
201^e année
27 février 2025
n° 8 / 8073^e
pages 345 à 392



ÉDITORIAL

345 Innocent à perpétuité, *Michel Vivant*

ACTUALITÉS

- 348 Vente (garantie d'éviction) : servitude non apparente
- 348 Vente en l'état futur d'achèvement : manquement à l'obligation d'information
- 349 Heures supplémentaires (déclenchement) : constitutionnalité du régime
- 349 Expert judiciaire (inscription) : motivation de la décision de refus
- 350 Appel civil (déclaration) : délai pour conclure

POINT DE VUE

351 Îlot de résistance du contrôle de proportionnalité de la sanction, *Sophie Le Gac-Pech*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 360 **Panorama** : Propriété littéraire et artistique, *Sarah Dormont, Julie Groffe-Charrier, Jean Lapousterle, Pauline Léger et Pierre Sirinelli*
- 372 **Notes** : La fin du devoir conjugal, note sous CEDH 23 janv. 2025, *Julie Mattiussi*
- 385 Revirement : la cession du bail rural doit veiller à la sauvegarde de l'exploitation agricole, note sous Com. 23 oct. 2024, *Noëla Picari*

ENTRETIEN

392 Ylias Ferkane – Le revenu de solidarité active conditionné

Version numérique incluse*



322508



9 782993 225080

Lefebvre Dalloz

DA|LOZ

Recueil Dalloz

Tour Lefebvre Dalloz
10 place des Vosges - CS 90358
92072 Paris La défense Cedex
Tél. (Rédaction) 07 86 62 03 57
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
KETTY DE FALCO
DIRECTRICE GÉNÉRALE, DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET
DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HELENE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNARANT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALLE DEUMIER

RÉDACTION

- DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (01 40 64 54 03)

- RÉDACTION

Maiëlle HARSCOÛËT DE KERAVEL (01 40 64 53 79)

- CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Eric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

- ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Laurence BREUZE-DINNAT

Lindsay GILBERT

Première secrétaire de rédaction :

Katy PERCHEREAU

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, Directrice
ventes@dalloz.fr

Responsable relations clients : Corinne ROUTIER

src@lefebvre-dalloz.fr - Tél. : 01 83 10 10 10

Directrice de clientèle Publicité : Carole MESSALATI

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 1132,29 € TTC

Etranger : 1117,5 € HT

Prix au numéro : 49,31 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Février 2025

Éditions Dalloz

Sociétés par actions simplifiées au capital de 3 956 040 €

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz

10 place des Vosges - CS 90358

92072 Paris La Défense Cedex

RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre

La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Michel Vivant

345

Innocent à perpétuité



ACTUALITÉS

348

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Vente (garantie d'éviction) :

servitude non apparente,

Ov. 3^e, 13 févr. 2025

348

DROIT IMMOBILIER

Construction-Urbanisme

Vente en l'état futur d'achèvement :

manquement à l'obligation d'information,

Ov. 3^e, 13 févr. 2025

349

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Heures supplémentaires (déclenchement) :

constitutionnalité du régime,

Soc. 14 févr. 2025

349

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Expert judiciaire (inscription) :

motivation de la décision de refus,

Ov. 2^e, 13 févr. 2025

Appel civil (déclaration) :

délaï pour conclure,

Ov. 2^e, 13 févr. 2025



POINT DE VUE

351

Flot de résistance du contrôle de proportionnalité de la sanction
par Sophie Le Gac-Pech



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

353

La nullité de l'engagement d'un codébiteur solidaire pour défaut de contrepartie, hier et aujourd'hui
À propos de Com. 23 oct. 2024
par Antoine Hontebeyrie

PANORAMA

360

Propriété littéraire et artistique
janvier 2024 – décembre 2024
par Sarah Dormont, Julie Groffe-Charrier,
Jean Lapousterle, Pauline Léger
et Pierre Sinnelli

NOTES

372

La fin du devoir conjugal,
note sous CEDH 23 janv. 2025
par Julie Mattiussi

385

Revirement : la cession du bail rural doit veiller à la sauvegarde de l'exploitation agricole,
note sous Com. 23 oct. 2024
par Noëla Picari



ENTRETIEN

392

Ylias Ferkane – Le revenu de solidarité active conditionné

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également
votre revue numérique
sur Dalloz-Revue.fr

IN MEMORIAM

657

Vincent Heuzé
(1957-2024)

Paul Lagarde, Pierre Mayer et Léna Gannagé

Rev. crit. DIP

Revue critique
de droit international privé

DOCTRINE

665

La rencontre du droit international privé
et du climat : réflexions de méthode
au sujet des KlimaSeniorinnen

Myriam Hunter-Hénin

677

Faut-il admettre la radiation d'un pourvoi
en cassation en cas d'inexécution
d'une décision d'exequatur ?

David Sindres

ref : 542404



Lefebvre Dalloz

DAJLOZ

Rev. crit. DIP **SOMMAIRE**

Revue critique
de droit international privé

ÉDITORIAL

- Sur les responsabilités éditoriales : trop-plein de données
et relativité
Horatia Muir Watt et Dominique Bureau..... 653

IN MEMORIAM

- Vincent Heuzé (1957-2024)
Paul Lagarde, Pierre Mayer et Léna Gannagé..... 657

DOCTRINE

- La rencontre du droit international privé et du climat : réflexions
de méthode au sujet des KlimaSeniorinnen
Myriam Hunter-Hénin..... 665
- Faut-il admettre la radiation d'un pourvoi en cassation en cas
d'inexécution d'une décision d'*exequatur* ?
David Sindres..... 677
- L'article 14 du code civil entre continuité(s) et changement
Dominique Bureau..... 689

VARIÉTÉS

- La restitution internationale d'œuvres d'art spoliées
Horatia Muir Watt..... 703

JURISPRUDENCE

Nationalité

Déclaration de nationalité française
et force probante d'un acte
de naissance rectifié à l'étranger –
Civ. 1^{re}, 7 juin 2023, n° 22-15.643
note Samuel Fulli-Lemaire p. 717

Conflits de juridictions

Compétence juridictionnelle
européenne relative au
manquement d'une banque
à son obligation
de vigilance : matérialisation

du dommage sur le compte
de réception des fonds –
Civ. 1^{re}, 14 févr. 2024, n° 22-22.909
note Étienne Farnoux..... p. 724

Reconnaissance sur le fondement
du règlement Bruxelles I *bis*
de la décision d'une juridiction
compétente en vertu d'une
Convention internationale (CMR)
mais en méconnaissance d'une clause
attributive de juridiction –
CJUE 21 mars 2024, aff. C-90/22
note Hélène Gaudemet-Tallon p. 741

L'article 14 du code civil entre continuité(s) et changement.

Décisions –

Soc. 15 mai 2024, n° 22-18.993 ;
Civ. 2^e, 16 mai 2024, n° 22-13.692 ;
Civ. 1^{re}, 23 mai 2024, n° 21-25.206 ;
Com. 12 juin 2024, n° 22-16.626 p. 757

Vers l'émergence d'un système procédural autonome ? L'unité notionnelle de la litispendance et de la connexité européennes –

CJUE 6 juin 2024, aff. C-381/23
note Lilian Larribère p. 766

Autorité de chose jugée du jugement étranger et principe de concentration des moyens (*bis repetita...*) : où passe la ligne ? –

Civ. 1^{re}, 19 juin 2024, n° S 19-23.298
note Horatia Muir Watt p. 783

La notion de résidence dans le règlement Bruxelles II *bis* : nouvelles précisions sur le *forum actoris* –

CJUE 6 juill. 2023, aff. C-462/22
note Rebecca Legendre p. 795

Conflits de lois

Loi applicable à un contrat d'agent commercial et rapports entre principe d'autonomie et directive autolimitée –

Com. 20 mars 2024, n° 22-22.450
note Laurence Idot p. 805

Le juge conciliateur statuant sur la loi applicable au divorce –

Civ. 1^{re}, 23 mai 2024, n° 22-17.049
note Maxime Barba p. 813

ÉCLAIRAGES

Sur le Brexit : un reflux ?
note Antoine d'Ornano p. 825

Sur la restitution des biens culturels
note Antoine d'Ornano p. 828

BIBLIOGRAPHIE

Livres

Christian Prenner, Brill Nijhoff,
Denationalisation and its Discontents.
Citizenship Revocation in the 21st
Century: Legal, Political and Moral
Implications
(Étienne Pataut) p. 839

Andrea Bonomi, Matthias Lehmann
et Shaheez Lalani (dir.), Blockchain
and Private International Law
(Nicholas Saul-Tarrade) p. 842

Nathalie Bernard-Maugiron, Droit
contemporain des pays arabes
(Karim El Chazli) p. 847

Arnaud de Solminihac, La vie privée.
Les racines d'un concept juridique
protéiforme XVI^e-XIX^e siècle
(Jean-Louis Halperin) p. 851

Jonas Schürger, Equivalence and
Substituted Compliance in Financial
Markets Law
(Augustin Gridel) p. 855

Austen Parrish and Cedric Ryngaert,
Research Handbook on
Extraterritoriality in International
Law, Edited by Austen Parrish
and Cedric Ryngaert
(Filipe Antunes Madeira da Silva) p. 857

Astrid von Busekist, La religion au
tribunal. Essai sur le délibéralisme
(Arié Lévy) p. 861

Signalements p. 868

Index bibliographique
Établi par Hadrien Pauchard





À LA UNE

Sociétés - Seule l'assemblée annuelle peut distribuer des dividendes prélevés sur le report à nouveau bénéficiaire

4

Biens de l'entreprise - Clause résolutoire d'un bail commercial : le juge peut octroyer des délais pour tous les manquements

15

Compliance - Nouvelles règles antiblanchiment de l'UE : des exigences accrues pour les assujettis

22

QUESTION PRATIQUE

LA PROTECTION DU SECRET DES AFFAIRES DANS LES FUSIONS-ACQUISITIONS

Comment protéger les informations stratégiques échangées par les parties tout au long des opérations ?

25





Sociétés

- 4 - Distribution de dividendes prélevés sur le report à nouveau bénéficiaire
- 5 - Sanction pénale du gérant de SARL en cas de retard de soumission des comptes
- 5 - Demande de nomination d'un administrateur provisoire
- 6 - Conséquences du dépôt d'une fausse déclaration de confidentialité au greffe
- 7 - Non-désignation d'un auditeur de durabilité
- 8 - Consultation du CSE sur les informations de durabilité

Entreprise en difficulté

- 9 - Arrêt des poursuites individuelles

Contrats

- 10 - Action paulienne contre un acte n'appauvrissant pas le débiteur
- 10 - Indemnité de rupture due à l'agent commercial
- 11 - Achat d'espaces publicitaires par un mandataire
- 12 - Immunité de juridiction des Etats étrangers

Finances de l'entreprise

- 12 - Responsabilité de la banque en cas de virements frauduleux
- 14 - Devoir de conseil de la banque en matière d'assurance facultative d'un prêt

Biens de l'entreprise

- 15 - Clause résolutoire d'un bail commercial et octroi de délais
- 15 - Bail commercial : perte du local loué et défaut d'entretien par le bailleur

Concurrence

- 16 - Pratiques restrictives de concurrence : compétence de la cour d'appel de Paris
- 17 - Loyauté du mode d'obtention des preuves en cas d'enquête de concurrence
- 18 - Concurrence déloyale

Compliance

- 19 - Déclaration de soupçon
- 20 - IA et RGPD : nouvelles recommandations de la Cnil

Et aussi...

- 21 - Secret des affaires et droit à la preuve

Commentaire

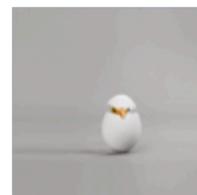
- 22 - Antiblanchiment : nouveautés pour les assujettis

Veilles

- 30 - Veille législative
- 30 - Veille fiscale et sociale



QUESTION PRATIQUE



25

**LA PROTECTION DU SECRET
DES AFFAIRES DANS
LES FUSIONS-ACQUISITIONS**

L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ

Promesse unilatérale de vente : appréciation de la vileté du prix

Cass. 3^e civ. 21-11-2024 n° 21-12.661 FS-B : Décisions 129

La vileté du prix stipulé dans une promesse unilatérale de vente s'apprécie, contrairement à la lésion, à la date de la promesse.

Actes conclus en période de formation d'une société : premières applications du revirement jurisprudentiel

Cass. com. 9-10-2024 n° 23-12.401 F

,
Cass. 3^e civ. 17-10-2024 n° 22-21.616 F-D

et

Cass. com. 6-11-2024 n° 23-20.089 F-D 138

Dans trois arrêts, la Cour de cassation applique le principe qu'elle a récemment dégagé selon lequel un acte souscrit avant l'immatriculation d'une société peut être valablement repris par elle si la commune intention des parties était de le conclure pour le compte de la société en formation, même si l'acte ne le mentionne pas.

Juge compétent en cas de difficulté rencontrée par un expert chargé d'évaluer des droits sociaux

Cass. com. 27-11-2024 n° 23-17.536 F-B : Décisions 143

et

Cass. 2^e civ. 3-10-2024 n° 22-15.788 F-B 144

Alors que la chambre commerciale de la Cour de cassation reconnaît au juge des référés le pouvoir de trancher une difficulté rencontrée par un expert désigné sur le fondement de l'article 1843-4 du Code civil afin d'évaluer des droits sociaux, la deuxième chambre civile le lui dénie au profit du juge ayant désigné l'expert ou du juge chargé du contrôle de l'expertise.

Retrait d'un associé de société de pluripropriété : l'impossibilité de jouir personnellement du bien ne suffit pas

Cass. 3^e civ. 21-11-2024 n° 23-16.857 FS-B : Décisions 147 et avis p. 7

Ne constitue pas un juste motif de retrait d'une société de pluripropriété l'impossibilité pour un associé en mauvaise santé de jouir personnellement de l'appartement qui lui avait été attribué, dès lors que cet associé n'est pas dans l'impossibilité de céder ses parts ou de louer cet appartement.

Déclarer la cessation des paiements n'est pas obligatoire au cours de la procédure de conciliation

Cass. com. 20-11-2024 n° 23-12.297 FS-B : Décisions 150

Si le délai dans lequel le débiteur doit demander un redressement ou une liquidation judiciaires expire au cours de la procédure de conciliation, il est dispensé de cette obligation mais seulement jusqu'à l'expiration de la conciliation.

Effet à l'égard de la sous-caution de la déclaration de créance de la caution

Cass. com. 9-10-2024 n° 22-18.093 FS-B : Décisions 152

La déclaration de créances de la caution à la procédure collective du débiteur principal interrompt la prescription de son action contre celui-ci et contre la sous-caution, jusqu'à la clôture de la procédure collective.

La poursuite d'une activité déficitaire ne se déduit pas de la seule augmentation des dettes

Cass. com. 11-12-2024 n° 23-19.807 F-B : Décisions 155

La poursuite d'une activité déficitaire, susceptible d'engager la responsabilité du dirigeant d'une société en liquidation judiciaire si elle a contribué à l'insuffisance d'actif de cette société, ne peut pas résulter du seul constat que le montant des dettes sociales a augmenté.

Exception opposable par le donneur d'aval au bénéficiaire du billet à ordre

Cass. com. 9-10-2024 n° 22-14.743 F-B : Décisions 156

Les dispositions de l'article 2314 du Code civil sont inapplicables au donneur d'aval, de sorte que celui-ci ne peut pas reprocher au bénéficiaire de l'aval de lui avoir fait perdre un droit préférentiel.

Banque qui n'informe pas la caution : imputation des intérêts sur le solde du compte courant garanti

Cass. com. 9-10-2024 n° 22-18.579 F-B : Décisions 160

La banque qui manque à son obligation d'information annuelle de la caution perd son droit aux intérêts échus depuis la dernière information. Les paiements faits par le débiteur depuis l'engagement de la caution ne s'imputent pas sur le solde débiteur du compte courant garanti.

Pas de renvoi à la Commission européenne des opérations de concentration « sous les seuils »

CJUE gde. ch. 3-9-2024, aff. 611/22 P : Décisions 166 et chronique p. 20

La Cour de justice de l'Union européenne met un terme à la possibilité pour un État membre de renvoyer à la Commission européenne l'examen d'une opération de concentration qui est sous les seuils nationaux de contrôle.

Opposabilité d'une clause attributive de juridiction

Cass. 1^e civ. 9-10-2024 n° 22-22.015 FS-B : Décisions 184 et avis p. 11

La Cour de cassation a posé une question préjudicielle à la Cour de justice de l'Union européenne afin de savoir si l'article 25 du règlement Bruxelles I bis permet aux bénéficiaires d'une stipulation pour autrui d'invoquer une clause attributive de juridiction insérée dans le contrat contenant cette stipulation.

Actualité des procédures collectives, n° 4 du 21 février 2025

Sommaire du numéro

Repère



ENTREPRISE D'ASSURANCE

Le redressement et la résolution des entreprises d'assurance

N° 38 - Par Thierry BONNEAU

[Consulter le PDF](#)

Alertes



OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | QUALITÉ DU DÉBITEUR

Numéro SIRENE et qualité de commerçant

N° 39

[Consulter le PDF](#)

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | EXTENSION DE PROCÉDURE

Confusion des patrimoines caractérisée par des relations financières anormales bien que profitables au débiteur

N° 40

[Consulter le PDF](#)

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | EXTENSION DE PROCÉDURE

Extension de la procédure collective d'une EURL au gérant

N° 41

[Consulter le PDF](#)

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | ORGANES

Le liquidateur ne peut reconnaître l'existence d'une vente sans stipulation de prix

N° 42

[Consulter le PDF](#)

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | CONTRAT EN COURS

Résolution d'un contrat par voie de notification et caducité du contrat interdépendant

N° 43

[Consulter le PDF](#)

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | DATE DE NAISSANCE DES CRÉANCES

Diversité des créances résultant d'une décision de justice rendue après l'adoption du plan

N° 44

[Consulter le PDF](#)

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | ACTION PAULIENNE

L'action paulienne ne suppose pas la preuve de l'appauvrissement du débiteur

N° 45 - Par Karl LAFAURIE

[Consulter le PDF](#)

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | NULLITÉS DE LA PÉRIODE SUSPECTE

Annulation de virements perçus par le dirigeant de la société pendant la période suspecte

N° 46

[Consulter le PDF](#)

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | DESSAISSEMENT

Pas de dessaisissement du débiteur en l'absence d'exequatur du jugement de liquidation judiciaire prononcé à l'étranger

N° 47 - Par Véronique LEGRAND

[Consulter le PDF](#)

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | FAILLITE PERSONNELLE

Attention à la motivation d'une condamnation de faillite personnelle

N° 48

[Consulter le PDF](#)

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | RESPONSABILITÉ FISCALE DU DIRIGEANT

Exclusion de la responsabilité fiscale du dirigeant pour des manquements commis pendant la période de dessaisissement

N° 49

[Consulter le PDF](#)

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | RESPONSABILITÉ DES TIERS

Action en concurrence déloyale intentée par le liquidateur et préjudice nécessaire

N° 50

[Consulter le PDF](#)

SORT DE L'ENTREPRISE, DES DIRIGEANTS ET DES TIERS | CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Reprise des poursuites de la caution solvens non déclarante après la clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif

N° 51 - Par Karl LAFAURIE

[Consulter le PDF](#)

Contrats Concurrence Consommation, n° 3 du 01 mars 2025

Sommaire du numéro

Repère

PRATIQUE COMMERCIALE DÉLOYALE

20 ans, déjà !

N° 3 - Par Sabine BERNHEIM-DESVAUX

[Consulter le PDF](#)

Alertes

VEILLE | AIDE D'ÉTAT

Nouvel échec de Ryanair dans ses tentatives de faire qualifier comme illégales des aides d'État déployées pendant la période Covid

N° 12

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | AIDE D'ÉTAT

Recyclage chimique des déchets plastiques : la Commission valide une aide française d'un montant de 500 M €

N° 13

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

Compétence d'attribution en matière de pratiques anticoncurrentielles : la Cour de cassation parachève son revirement de jurisprudence

N° 14

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | ENQUÊTE

Enquêtes de la DGCCRF : l'importance de la liberté d'expression dans le caractère loyal de l'obtention de la preuve

N° 15

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | DÉMARCHAGE

Persistance des pratiques abusives dans le démarchage téléphonique en assurance

N° 16

[Consulter le PDF](#)

VEILLE | ÉNERGIE

TURPE 7 : la CRE dévoile ses projets pour les tarifs de l'électricité de 2025 à 2028

N° 17

[Consulter le PDF](#)

VEILLE DES TEXTES | JOURNAL OFFICIEL

Du 5 janvier 2025 au 30 janvier 2025

N° 18

[Consulter le PDF](#)

Étude

CONCURRENCE

Réguler la concurrence : contexte insulaire et expérience calédonienne

N° 2 - Par Walid CHAIEHLOUDJ

[Consulter le PDF](#)

Commentaires

CONTRATS | ACTION PAULIENNE

Conditions de l'action : le silence de la loi est comblé par la jurisprudence

N° 34 - Par Laurent LEVENEUR

[Consulter le PDF](#)

CONTRATS | MANDAT

Preuve du mandat par le tiers contractant : le revirement de jurisprudence se confirme

N° 35 - Par Laurent LEVENEUR

[Consulter le PDF](#)

CONTRATS | LOCATION FINANCIÈRE

Location financière : le juge qui ne fixe pas le montant de l'indemnité de jouissance réclamée par le loueur après annulation du contrat se rend coupable d'un déni de justice

N° 36 - Par Laurent LEVENEUR

[Consulter le PDF](#)

CONTRATS | RÈGLEMENT DE LA SUCCESSION

Violence : appréciation de la condition d'avantage manifestement excessif obtenu par son auteur

N° 37 - Par Laurent LEVENEUR

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : DISTRIBUTION ET PROTECTION DU CONCURRENT | CONCURRENCE DÉLOYALE

Concurrence déloyale, débauchage et détournement de savoir-faire : un triangle à l'équation difficile

N° 38 - Par Marie MALAURIE-VIGNAL

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : DISTRIBUTION ET PROTECTION DU CONCURRENT | AGENT COMMERCIAL

Évaluation de l'indemnité de fin de contrat à la date de la cessation du contrat

N° 39 - Par Nicolas MATHEY

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : DISTRIBUTION ET PROTECTION DU CONCURRENT | RUPTURE BRUTALE DE RELATIONS COMMERCIALES ÉTABLIES

Évaluation du préjudice en cas de rupture partielle

N° 40 - Par Nicolas MATHEY

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : DISTRIBUTION ET PROTECTION DU CONCURRENT | PROCÉDURE

Compétence des juridictions spécialisées : compétence de la cour d'appel de Paris

N° 41 - Par Nicolas MATHEY

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : DISTRIBUTION ET PROTECTION DU CONCURRENT | PROCÉDURE

Droit de la défense et loyauté de la preuve

N° 42 - Par Nicolas MATHEY

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : DISTRIBUTION ET PROTECTION DU CONCURRENT | AGENT COMMERCIAL

Agent commercial : inscription au registre spécial

N° 43 - Par Nicolas MATHEY

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : DISTRIBUTION ET PROTECTION DU CONCURRENT | PRATIQUES RESTRICTIVES

Procédure : ministre intimé

N° 44 - Par Nicolas MATHEY

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : PROTECTION DU MARCHÉ | ACTIONS PRIVÉES

Actions de groupe : des limites du principe d'effectivité

N° 45 - Par David BOSCO

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : PROTECTION DU MARCHÉ | PROCÉDURE

Des conséquences du principe d'effectivité sur les délais nationaux de procédures de concurrence

N° 46 - Par David BOSCO

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : PROTECTION DU MARCHÉ | CONCENTRATIONS

Concentrations « sous les seuils » : quel outil de contrôle ?

N° 47 - Par David BOSCO

[Consulter le PDF](#)

CONSOMMATION | BANQUE

Précisions importantes sur les conditions de remboursement du client par sa banque en cas d'escroquerie bancaire

N° 48 - Par Sabine BERNHEIM-DESVAUX

[Consulter le PDF](#)

CONSOMMATION | TRANSPORT AÉRIEN

Accord signé du passager pour le remboursement du billet sous la forme de bons de voyage : la seule création d'un compte de fidélité ne suffit pas

N° 49 - Par Sabine BERNHEIM-DESVAUX

[Consulter le PDF](#)

CONSOMMATION | CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Des exigences formelles équilibrées quant aux mentions obligatoires du contrat

N° 50 - Par Sabine BERNHEIM-DESVAUX

[Consulter le PDF](#)

CONSOMMATION | PERQUISITION

DGCCRF

N° 51 - Par Sabine BERNHEIM-DESVAUX

[Consulter le PDF](#)

Formule



CONTRAT À DISTANCE

La clause relative à la détérioration de la marchandise lors de son renvoi pour rétractation par le consommateur

N° 2 - Par Geoffray BRUNAUX

[Consulter le PDF](#)

Droit des sociétés, n° 3 du 01 mars 2025

Sommaire du numéro

Repère

DROIT DES SOCIÉTÉS

Vers un droit pénal de la concurrence amendé

N° 3 - Par Renaud SALOMON

[Consulter le PDF](#)

Alertes

FOCUS | SECRET DES AFFAIRES

Confirmation que le droit à la preuve peut justifier la production d'éléments couverts par le secret des affaires

N° 40

[Consulter le PDF](#)

VEILLES | REPORT À NOUVEAU

Distribution du report à nouveau... nouvel épisode

N° 41

[Consulter le PDF](#)

VEILLES | APPROBATION DES COMPTES

Précisions sur les obligations afférentes aux assemblées générales

N° 42

[Consulter le PDF](#)

VEILLES | CESSION DE PARTS SOCIALES

Formalités des cessions de parts sociales

N° 43

[Consulter le PDF](#)

VEILLES | CESSION DE PARTS SOCIALES

Application de la « clause américaine » ("buy or sell")

N° 44

[Consulter le PDF](#)

VEILLES | RÉMUNÉRATION DU GÉRANT

Rémunération du gérant

N° 45

[Consulter le PDF](#)

VEILLES | SOCIÉTÉ ANONYME

Valeur nominale des actions et montant des dividendes

N° 46

[Consulter le PDF](#)

VEILLES | COMPTE COURANT D'ASSOCIÉ

Remboursement du compte courant d'associé et convention de rachat de parts

N° 47

[Consulter le PDF](#)

VEILLES | ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

Désignation d'un administrateur provisoire : attention à ne pas confondre intérêts de la société et intérêts personnels !

N° 48

[Consulter le PDF](#)

VEILLES | ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

Durée de l'interdiction de gérer réduite par les juges d'appel : le sort du liquidateur n'est pas aggravé

N° 49

[Consulter le PDF](#)

VEILLES | ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

Constitue un excès de pouvoir l'erreur d'appréciation du tribunal sur le calcul du délai de recours du débiteur contre l'ordonnance du juge-commissaire

N° 50

[Consulter le PDF](#)

VEILLES | ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

Effets de la procédure d'insolvabilité d'une société étrangère sur une instance en cours devant les juridictions françaises

N° 51

[Consulter le PDF](#)

VEILLES | FISCALITÉ D'ENTREPRISE

Les conséquences du changement de régime fiscal applicable aux associés de SEL expliquées « pas à pas »

N° 52

[Consulter le PDF](#)

VEILLES | DÉCLARATION DES CRÉANCES FISCALES

Déclaration des créances fiscales : précisions sur le bénéfice de l'allongement du délai de déclaration définitive

N° 53 - Par Marie-France BONNEAU

[Consulter le PDF](#)

VEILLES | SCPI

Modalités de sortie d'une SCPI : les demandes de retrait n'ont pas de durée de validité, contrairement aux ordres de vente

N° 54

[Consulter le PDF](#)

VEILLES | GUICHET UNIQUE

Liste des entités exclues du guichet unique des formalités d'entreprises

N° 55

[Consulter le PDF](#)

VEILLES | GUICHET UNIQUE

L'INPI et le CNB partenaires pour accompagner les avocats dans la transition numérique

N° 56

[Consulter le PDF](#)

VEILLES | FINANCE VERTE

Finance verte : le label Greenfin s'adapte aux enjeux européens

N° 57

[Consulter le PDF](#)

VEILLES | FINANCE DURABLE

Finance durable : approbation par l'AMF du premier prospectus obligatoire pour des obligations vertes européennes (EuGB)

N° 58

[Consulter le PDF](#)

VEILLES | OMNIBUS

Législation européenne « Omnibus » : la CNCDH appelle la France à ne pas renier ses engagements

N° 59

[Consulter le PDF](#)

VEILLES | DURABILITÉ

Contribution de l'ANC à la réflexion sur l'évolution du cadre européen en matière d'information de durabilité

N° 60

[Consulter le PDF](#)

VEILLES | RSE

Panorama Entreprises et droits humains : ce qui s'est passé à l'international

N° 61 - Par Charlotte MICHON

[Consulter le PDF](#)

VEILLES | RSE

Publication d'informations en matière de durabilité : le CNB adopte un projet de guide éclairant la mission de conseil de l'avocat

N° 62

[Consulter le PDF](#)

VEILLES | DURABILITÉ

Certification en matière de durabilité : un guide précise les exigences, le cadre déontologique et la procédure d'accréditation des avocats

N° 63

[Consulter le PDF](#)

Entretien

DISSOLUTION-CONFUSION

L'actualité de la dissolution-confusion

N° 3 - Par Arnaud SABIN

[Consulter le PDF](#)

Trois questions à

OPÉRATION SUR CAPITAL SOCIAL

Opérations sur capital social

N° 4 - Par Renaud MORTIER

[Consulter le PDF](#)

Chronique

DROIT DES SOCIÉTÉS

Un an de jurisprudence de cours d'appel

N° 2 - Par Frédéric DANNENBERGER

[Consulter le PDF](#)

Étude



PROCÉDURE COLLECTIVE

La responsabilité civile du liquidateur amiable

N° 3 - Par Emma MIGLIETTA

[Consulter le PDF](#)

Commentaires



DROIT COMMUN DES SOCIÉTÉS | ASSOCIÉ

La responsabilité civile très conditionnelle de l'associé

N° 21 - Par Renaud MORTIER

[Consulter le PDF](#)

DROIT COMMUN DES SOCIÉTÉS | NULLITÉ DES ACTES

La prescription triennale régit les actes postérieurs à la constitution (non à l'immatriculation) de la société

N° 22 - Par Renaud MORTIER

[Consulter le PDF](#)

SOCIÉTÉS CIVILES ET GROUPEMENTS | SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

Absence de conséquence du défaut de publicité d'une modification de raison sociale d'une SCP notariale sur les actes authentiques délivrés

N° 23 - Par Nadège JULLIAN

[Consulter le PDF](#)

SOCIÉTÉS COMMERCIALES | SARL

La coexistence de la mise à la charge des conséquences préjudiciables et de la responsabilité pour faute de gestion

N° 24 - Par Jean-François HAMELIN

[Consulter le PDF](#)

SOCIÉTÉS COTÉES | GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Rapport 2024 de l'AMF sur le gouvernement d'entreprise : l'indépendance des administrateurs dans le viseur !

N° 25 - Par Julien GRANOTIER

[Consulter le PDF](#)

SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ | ACTION EN COMPLEMENT DE PASSIF

Cessation des paiements

N° 26 - Par Jean-Pierre LEGROS

[Consulter le PDF](#)

SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ | INSUFFISANCE D'ACTIF

Calcul de l'insuffisance d'actif

N° 27 - Par Jean-Pierre LEGROS

[Consulter le PDF](#)

SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ | SANCTION

Sanctions patrimoniale et personnelle : procédure

N° 28 - Par Jean-Pierre LEGROS

[Consulter le PDF](#)

SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ | FAILLITE PERSONNELLE

Faillite personnelle et interdiction de gérer : étendue de l'interdiction

N° 29 - Par Jean-Pierre LEGROS

[Consulter le PDF](#)

DROIT PÉNAL DES SOCIÉTÉS | PERSONNE MORALE

Responsabilité pénale d'une personne morale de droit public et principe de séparation des pouvoirs

N° 30 - Par Renaud SALOMON

[Consulter le PDF](#)

DROIT PÉNAL DES SOCIÉTÉS | BANQUEROUTE

Obligation de motivation de la peine de confiscation

N° 31 - Par Renaud SALOMON

[Consulter le PDF](#)

FISCALITÉ DES STRUCTURES D'ENTREPRISES | CESSION DE DROITS SOCIAUX

Remise en cause, dans le cadre de la procédure de répression des abus de droit, du régime fiscal d'une plus-value de cession de droits sociaux

N° 32 - Par Jean-Luc PIERRE

[Consulter le PDF](#)

FISCALITÉ DES STRUCTURES D'ENTREPRISES | SOCIÉTÉ ÉTRANGÈRE

Détermination du principe de taxation, à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu, des résultats de l'activité exercée en France

N° 33 - Par Jean-Luc PIERRE

[Consulter le PDF](#)

RSE ET DROIT DES SOCIÉTÉS | MIXITÉ

Transposition de la directive Women on boards : renforcement du dispositif d'équilibre entre les sexes au sein des organes de gouvernance

N° 34 - Par Morgane TIREL

[Consulter le PDF](#)

RSE ET DROIT DES SOCIÉTÉS | COMPÉTITIVITÉ

Nouvelle « boussole pour la compétitivité » : volte-face de l'Union européenne sur la RSE

N° 35 - Par Morgane TIREL

[Consulter le PDF](#)

RSE ET DROIT DES SOCIÉTÉS | ÉCHANGES TRANSFRONTALIERS D'INFORMATIONS

Fiabilité des échanges transfrontaliers d'informations sur les sociétés : publication d'une nouvelle directive

N° 36 - Par Fabrice MATTATIA

[Consulter le PDF](#)

La Semaine Juridique - édition Générale (JCP G), n° 8 du 24 février 2025

Sommaire du numéro

La Semaine du droit

ÉDITO

La Journée internationale des nuages

N° 244 - Par Mathieu SIMONET

[Consulter le PDF](#)

LIBRES PROPOS | INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

ChatGPT n'a rien compris

N° 245 - Par Hervé CROZE

[Consulter le PDF](#)

L'APERÇU RAPIDE | AVOCATS

Déontologie et discipline des avocats

N° 246 - Par Stéphane BORTOLUZZI

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION

La nouvelle procédure de saisie des rémunérations est détaillée

N° 247

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | SERVITUDES

Servitudes non apparentes : les clauses « en l'état » dans les contrats immobiliers ne suffisent pas à exonérer le vendeur

N° 248

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 13 au 19 février 2025

N° 249

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 3 au 9 février 2025

N° 250

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | PRÉJUDICE

Le contenu de l'assiette du préjudice réparable : identification et conséquence

N° 251 - Par Nicolas RIAS

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | PROCÉDURE CIVILE

La qualification des moyens de défense invoqués par la caution à l'aune de la structuration de ses conclusions

N° 252 - Par Julien THÉRON

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | ASSURANCES TERRESTRES

Stupeur et tremblements : le tiers lésé ne peut pas invoquer la nullité d'une exclusion de garantie !

N° 253 - Par Agnès PIMBERT

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | PROFESSIONS LIBÉRALES RÉGLEMENTÉES

Mise en oeuvre de dispositions relatives à l'exercice en société des professions libérales réglementées

N° 254

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SOCIÉTÉS (EN GÉNÉRAL)

Cession de parts sociales : la Cour de cassation se prononce sur l'application de la « clause américaine »

N° 255

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | ENTREPRISES

Budget 2025 : présentation par Bercy des principales dispositions affectant les entreprises

N° 256

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 13 au 19 février 2025

N° 257

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 3 au 9 février 2025

N° 258

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | INAPTITUDE

Formulation de l'avis d'inaptitude : nul besoin de reprendre à l'identique le texte de la loi

N° 259

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Danger grave et imminent : la compétence du juge judiciaire et le rôle de l'inspecteur du travail clarifiés par la Cour de cassation

N° 260

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 13 au 19 février 2025

N° 261

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 3 au 9 février 2025

N° 262

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | CYBERCRIMINALITÉ

Retrait des contenus à caractère pédopornographique et des images de tortures ou d'actes de barbarie

N° 263

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | LOI DE FINANCES

Publication de la loi de finances pour 2025

N° 264

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 13 au 19 février 2025

N° 265

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | PUBLIÉS

Arrêt A du Conseil d'État du 3 au 9 février 2025

N° 266

[Consulter le PDF](#)

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN | COOPÉRATION JUDICIAIRE

Conciliation entre règles de conflit de juridictions et sanction de la violation des règles de concurrence

N° 267 - Par Dominique BERLIN

[Consulter le PDF](#)

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN | PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Amende pour violation du RGPD et notion d'entreprise auteur de cette violation

N° 268 - Par Dominique BERLIN

[Consulter le PDF](#)

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN | DROIT AU RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Le droit de dire « non » et la liberté sexuelle ne se perdent pas par mariage

N° 269 - Par Marie LAMARCHE

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | PROCÉDURE CIVILE

Le fond prime la forme

N° 270 - Par Syliane BADRAN

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | CONTRATS ET OBLIGATIONS

Mandat apparent et usurpation d'identité

N° 271

[Consulter le PDF](#)

La Semaine de la doctrine



L'ÉTUDE | RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT

La suite de l'affaire Dupond-Moretti devant le juge administratif

N° 272 - Par Olivier BEAUD

[Consulter le PDF](#)

LA CHRONIQUE | RESPONSABILITÉ CIVILE

Responsabilité civile

N° 273 - Par Cyril BLOCH et Jonas KNETSCH

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | OUVRAGE

« Robert Badinter. L'oeuvre d'un juste »

N° 274

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | OUVRAGE

Friends et le droit

N° 275

[Consulter le PDF](#)

À la une

Abrogation partielle de l'article L. 213-6 du COJ : un problème de « hiérarchie des normes » en procédures civiles d'exécution ?

étude par Maxime SCHEFFER

« Selon la Chancellerie, à la suite à l'abrogation partielle de l'article L. 213-6 du COJ par le Conseil constitutionnel, le juge de l'exécution ne serait plus compétent pour certaines contestations en matière mobilière liées à l'exécution forcée. Une interprétation que contestent les présidents de juridiction.



© Image générée par l'IA

Actualité

Discrimination et harcèlement sexuel : les recommandations de la Défenseure des droits sur l'enquête interne

focus

Technique

Destruction des locaux loués et résiliation du bail : les strictes conditions d'application de l'article 1722 du Code civil

étude par Jean-Marc NOYER

Jurisprudence

Procédure de référé pénal environnemental

note par Stéphane DETRAZ
sous Cass. crim., 14 janv. 2025

Gazette Spécialisée

DROIT DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

- **Alain SAURET**

Président du conseil scientifique de FIDERE Avocats

- **Alexis BUGADA**

Professeur à l'université d'Aix-Marseille

- **Geoffroy DE RAINCOURT**

Avocat au barreau de Paris, associé gérant, FIDERE Avocats

COORDINATION par Jessica ATTALI-COLAS,

maître de conférences à l'université Jean Moulin (Lyon 3)

AVEC LA PARTICIPATION DE

Yvan ANGUI, Julien BOURDOISEAU, Anaëlle CAPPELLARI, Frédérique CHOPIN, Marina DOITHIER, Mathieu HALLOT, Benjamin IVANIER, Géraud MÉGRET, Antoine PHILIPPON, Steven RIOCHE, Léopoldine ROCHE, Delphine RONET-YAGUE, Vincent ROULET, Sophie SERENO et Christine SIHARATH



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :
Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc
Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville
Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40
Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2025

· Prix TTC au n° : 25,53 €
+ frais de port
· Abonnement France (un an) :
Journal seul : 621,79 € TTC
Recueils + table seuls : 601,37 € TTC
Journal, recueil + table : 832,12 €
Abonnement feuilletable numérique : 264,44 € TTC
· Abonnement étranger (un an) :
Journal seul : 699 €
Journal, recueil + table : 899 €
Abonnement feuilletable numérique : 259 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,
53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres
recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),
issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 708 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris).
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon
suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.
Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant
unique permettant de retrouver directement l'article
via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

- GPL473r5 ■ Discrimination et harcèlement sexuel : les recommandations
de la Défenseure des droits sur l'enquête interne 3
- GPL473v1 ■ Nominations au Conseil constitutionnel 5
- GPL473v6 ■ Une instruction ministérielle pour mettre fin à la polé-
mique sur les soins de visage en détention 6
- GPL473s7 ■ « La profession de commissaire de justice devrait trouver
son équilibre fin 2026 »
entretien avec Benoît SANTOIRE 7
- GPL472u2 ■ Loi sur la fin de vie : dernière chance pour le droit pénal ?
libres propos par Jean-Claude PLANQUE 9

Technique

- GPL472v5 ■ Destruction des locaux loués et résiliation du bail :
les strictes conditions d'application de l'article 1722 du Code civil
étude par Jean-Marc NOYER 12

Retour sur

- GPL473u9 - La PPN, succès exemplaire de l'action interministérielle
par Juliette OLIVES 15

Doctrine

- GPL472l9 ■ Abrogation partielle de l'article L. 213-6 du COJ : un pro-
blème de « hiérarchie des normes » en procédures civiles d'exécution ?
étude par Maxime SCHEFFER 17

Jurisprudence

- GPL473k3 ■ La fixation de l'âge légal à la retraite à 64 ans n'est ni contraire
à la protection du droit de propriété, ni à la protection de la vie privée
note par Christophe PETTITI sous CE, 20 déc. 2024 21
- GPL473c7 ■ Procédure de référé pénal environnemental
note par Stéphane DETRAZ sous Cass. crim., 14 janv. 2025 25
- GPL473g1 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 28
- GPL472q6 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 33
- GPL473d5 ■ Chronique de jurisprudence de droit de la consommation
par Stéphane PIÉDELIVRE en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://lex.so/GPL473d5> 
- GPL473n4 ■ Panorama de jurisprudence de la cour d'appel de Paris
sous la coordination scientifique de Cécile CHAINAIS et Sylvain JOBERT en exclusivité
sur la Base Lextenso : <https://lex.so/GPL473n4> 

Aux marches du Palais

Portrait

- GPL473m5 ■ David Herpin, bâtonnier du barreau de la Drôme 36

Gazette Spécialisée

DROIT DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE 37

Sous la responsabilité scientifique de
Alain SAURET, Alexis BUGADA et Geoffroy DE RAINCOURT
Coordination par Jessica ATTALI-COLAS

DOCTRINE

Le droit français peut-il réprimer la nouvelle délinquance issue de l'intelligence artificielle ?

Clément Abitbol

JURISPRUDENCE

Droit de distribution et jeux vidéo : la partie est terminée
(Cass. 1^{re} civ., 23 oct. 2024, n° 23-13.738)

Céline Tilloy

Présomption de démission : le Conseil d'État apporte de nouvelles précisions importantes !
(CE, 1^e-4^e ch., 18 déc. 2024, n° 473640)

Mehdi Harisse

La protection du client d'un établissement bancaire contre le *spoofing* ou l'appel d'un faux conseiller
(Cass. com., 23 oct. 2024, n° 23-16.267)

Maxime Péron

DOCTRINE

LPA203o9 Le droit français peut-il réprimer la nouvelle délinquance issue de l'intelligence artificielle ?

PAGE 4

Clément Abitbol

L'apparition d'une nouvelle délinquance issue de l'intelligence artificielle a obligé plusieurs États à adapter leur législation. Des procédés innovants susceptibles de modifier une image ou d'altérer la réalité ont posé de nouvelles problématiques juridiques. En France, l'existence d'un article prohibant toute représentation illicite permet de sanctionner ces dérives.

LPA203o7 Nouvelle réforme du financement de l'audiovisuel public

PAGE 6

Isabelle Corpart

Pour soutenir l'audiovisuel public, le législateur a publié une loi organique pour remplacer le produit issu de la redevance de l'audiovisuel supprimée par la loi de finances de 2022 mais aussi parce que, dans cette loi, le maintien du compte de concours financier par une fraction du produit de la taxe sur la valeur ajoutée n'était prévu que jusqu'au 31 décembre 2024.

JURISPRUDENCE

LPA203p6 Droit de distribution et jeux vidéo : la partie est terminée

PAGE 9

Céline Tilloy

Cass. 1^{re} civ., 23 oct. 2024, n° 23-13.738

Même s'il comprend une composante logicielle, le jeu vidéo est une œuvre complexe. Il est donc assujéti aux dispositions de la directive n° 2001/29/CE du 22 mai 2001, dont il résulte notamment que le droit de distribution s'épuise au regard des seuls objets tangibles commercialisés incorporant une œuvre protégée par le droit d'auteur ou l'une de ses copies. Le titulaire de droits d'auteur sur les jeux vidéo, qu'il met à la disposition de ses abonnés via une plateforme, est donc fondé à leur interdire toute revente des copies dématérialisées reproduisant ces jeux vidéo.

LPA203p5 L'identification du juge compétent pour statuer sur l'action en contestation de la validité du contrat de mission conclu entre un avocat et son client

PAGE 15

Pierre-Claver Kamgaing

Cass. 2^e civ., 19 sept. 2024, n° 22-22.984

Il résulte de l'article 174 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991 organisant la profession d'avocat, qui est d'interprétation stricte, que le bâtonnier ou le premier président n'est compétent pour statuer sur la validité d'un contrat de mission comportant convention d'honoraires que lorsque la demande en nullité est invoquée, en défense, pour s'opposer à une demande de l'avocat en recouvrement de ses honoraires. Ainsi, ayant relevé que le client saisit un tribunal judiciaire, par voie d'action, en qualité de consommateur, afin de faire constater la mise en œuvre de son droit de rétractation, c'est à bon droit que la cour d'appel a rejeté l'exception d'incompétence invoquée par l'avocat.

LPA203p2 Présomption de démission : le Conseil d'État apporte de nouvelles précisions importantes !

PAGE 20

Mehdi Harisse

CE, 1^{er}-4^e ch., 18 déc. 2024, n° 473640

Par un arrêt rendu le 18 décembre 2024, le Conseil d'État rejette la demande d'annulation, formulée notamment par plusieurs syndicats, de la FAQ du ministère du Travail sur la présomption de démission et du décret n° 2023-275 du 17 avril 2023 mettant en œuvre le dispositif de présomption de démission en cas d'abandon de poste volontaire du salarié, tout en apportant de nouvelles précisions importantes sur le contenu de la lettre de mise en demeure adressée au salarié.

- LPA203p1** **Précisions sur une clause facilitant la rémunération des courtiers en crédit** PAGE 23
Jérôme Lasserre Capdeville
CA Pau, 17 sept. 2024, n° 23/01128
N'est pas déséquilibrée entre les droits et obligations des parties la clause qui ménage la garantie de rémunération du mandataire pour ses efforts pendant un temps limité, le mandat pouvant être dénoncé à tout moment par le mandant sous réserve d'un préavis d'un mois.
- LPA203p0** **La protection du client d'un établissement bancaire contre le *spoofing* ou l'appel d'un faux conseiller** PAGE 26
Maxime Péron
Cass. com., 23 oct. 2024, n° 23-16.267
Dans un arrêt du 23 octobre 2024, la chambre commerciale de la Cour de cassation a rappelé que c'est à l'établissement bancaire de rapporter la preuve que son client a commis une négligence grave alors que ce dernier a été victime du spoofing ou de l'appel d'un faux conseiller. Cette solution a pour intérêt d'assurer une meilleure protection au consommateur d'une banque.
- LPA203o8** **Mise à la retraite d'office et discrimination** PAGE 28
Marc Richevaux
Cass. soc., 27 nov. 2024, n° 22-13.694, FS-B
Dans certaines circonstances, une mise à la retraite d'office peut s'avérer discriminatoire à l'égard du salarié concerné.
- LPA203q0** **Ordres de virement frauduleux et pouvoir du dirigeant : précisions sur le devoir de vigilance du banquier** PAGE 32
Antoinette Alaba
Cass. com., 2 oct. 2024, n° 23-13.282
En présence de circonstances inhabituelles entourant des virements litigieux de nature à faire suspecter une possible « fraude au président », le banquier est tenu, au titre de son devoir de vigilance, de vérifier la régularité des ordres de virement auprès du dirigeant social, seule personne ayant le pouvoir de les valider, à l'exclusion du préposé n'ayant qu'une délégation de saisie et de consultation des virements.
- LPA203q1** **Assurance-vie et réserve héréditaire : exclusion de l'atteinte à la réserve comme critère d'appréciation des primes manifestement exagérées** PAGE 36
Emilie Arnal
Cass. 2^e civ., 19 déc. 2024, n° 23-19.110
Le caractère manifestement exagéré des primes versées sur un contrat d'assurance-vie s'apprécie au moment du versement au regard de l'âge, des situations patrimoniale et familiale du souscripteur, ainsi que de l'utilité du contrat pour ce dernier. Viole l'article L. 132-13 du Code des assurances une cour d'appel qui, pour retenir l'exagération manifeste des primes, s'est fondée sur l'atteinte à la réserve héréditaire, laquelle constitue un critère étranger à la démonstration de cet excès au sens de l'article L. 132-13 du Code des assurances.

PRATIQUE

LPA203p3 Quelles conséquences en cas d'annulation d'un congé frauduleux délivré par un bailleur pour reprise personnelle ?

PAGE 39

Jean-Marie Hisquin

Lorsqu'un congé délivré par un bailleur pour reprise personnelle est jugé frauduleux, celui-ci est automatiquement annulé et le bail se poursuit dans les conditions du bail initial, celui-ci étant reconduit. Mais à côté de ces conséquences principales et automatiques, les juges du fond peuvent également prononcer d'autres sanctions.

Pour soumettre un article à la rédaction, merci d'adresser votre fichier à l'adresse suivante :
celine.slobodansky@lextenso.fr

BULLETIN JOLY SOCIÉTÉS

ACTUALITÉ DU DROIT DES SOCIÉTÉS

À LA UNE

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

Les sociétés recouvrent le droit de distribuer leurs réserves à tout moment, mais pas leur report à nouveau → PAGE 9

Hervé LE NABASQUE

Report à nouveau : quand la Cour de cassation crée – à tort – du droit impératif → PAGE 14

Bruno DONDERO

DROIT COMMUN

Sociétés à capital variable : portée du capital plancher → PAGE 5

Renaud MORTIER

DOCTRINE

Utilisation des outils numériques en droit des sociétés : la nouvelle directive européenne est entrée en vigueur → PAGE 40

Catherine CATHIARD

SOMMAIRE

DROIT COMMUN

- BJS203s1 • **Sociétés à capital variable : portée du capital plancher** 5
Renaud MORTIER – Cass. com., 18 déc. 2024, n° 23-10.695, F–B

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

- BJS203s3 • **Les sociétés recouvrent le droit de distribuer leurs réserves à tout moment, mais pas leur report à nouveau** 9
Hervé LE NABASQUE – CA Paris, 5-9, 30 janv. 2025, n° 22/17478 – Cass. com., 12 févr. 2025, n° 23-11.410, FS–B
- BJS203s4 • **Report à nouveau : quand la Cour de cassation crée – à tort – du droit impératif** 14
Bruno DONDERO – Cass. com., 12 févr. 2025, n° 23-11.410, FS–B
- BJS203s7 • **Clause d'agrément rédigée avant 2004 : mieux vaut réviser la copie** 19
Arnaud REYGROBELLET – CA Paris, 5-8, 3 janv. 2025, n° 23/07757
- BJS203s9 • **Nullité d'une cession d'actions de SAS contraire à une clause statutaire** 23
Bruno DONDERO – CA Versailles, ch. com. 3-2, 19 nov. 2024, n° 23/05073
- BJS203s0 • **La régularisation portant sur un faux ?** 25
Bruno DONDERO – CA Toulouse, 14 janv. 2025, n° 19/04803

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

- BJS203s5 • **Transformation avant cession : clarification opérée par la Cour de cassation** 28
Régis VABRES – Cass. com., 18 déc. 2024, n° 23-21.435, F–B
- BJS203s8 • **Quand société et mariage ne font plus bon ménage : péril imminent et désignation d'un administrateur *ad hoc*** 30
Rémi DALMAU – Cass. 3^e civ., 5 déc. 2024, n° 23-15.487, F–D
- BJS203t0 • **Faculté pour la majorité d'imposer le paiement d'une dette sociale par tous les associés** 32
Elsa GUÉGAN – CA Versailles, ch. civ. 1-1, 19 nov. 2024, n° 22/02257

FUSIONS ACQUISITIONS

- BJS203t1 • **Dissolution-confusion : transmission d'un contrat... stipulé intransmissible ?** 35
Bruno DONDERO – Cass. com., 18 déc. 2024, n° 23-14.170, F–D

RESTRUCTURATION DES SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ

- BJS203t2 • **Fraude paulienne : substitution d'une somme d'argent au fonds social cédé** 38
Jean-François BARBIÈRI – Cass. com., 29 janv. 2025, n° 23-20.836, F–B

DOCTRINE

BJS203s6 • **Utilisation des outils numériques en droit des sociétés : la nouvelle directive européenne est entrée en vigueur**

40

Catherine CATHIARD

DOCTRINE P. 25

PROFESSIONS

L'authenticité à travers le nouveau Code de déontologie des notaires et le nouveau règlement professionnel du notariat

par *Laurent Aynès*

**ACTUALITÉS** P. 5

DROIT FISCAL

Principales mesures de la loi de finances pour 2025

IMMOBILIER

Décision d'autorisation de travaux afférente à la fois aux parties communes générales et aux parties communes spéciales

PERSONNES / FAMILLE

Sort des plans d'épargne salariale en cas de succession vacante ou en déshérence

PROFESSIONS

Les Notaires Engagés du Rhône : une fondation solidaire portée par Jean Auvolat

DOCTRINE P. 28

ENTREPRISE

La loi de la majorité : un principe impératif, même dans les SAS

par *Arnaud Reygrobellet*

CHRONIQUES P. 33

PERSONNES / FAMILLE

Régimes matrimoniaux

par *Gérard Champenois, Isabelle Dauriac* et *Nathalie Couzigou-Suhas*

ACTUALITÉS P. 5

À LA UNE

DEF224k7 ■ Principales mesures de la loi de finances pour 2025

ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF224k3 ■ Décision d'autorisation de travaux afférente à la fois aux parties communes générales et aux parties communes spéciales

ENTREPRISE

DEF224k4 ■ Reprise d'un protocole par une société en formation : prise en compte de la commune intention des parties

FAMILLE - PATRIMOINE

DEF224k5 ■ Sort des plans d'épargne salariale en cas de succession vacante ou en déshérence

ÉCHOS PRO

DEF224h9 ■ Les Notaires Engagés du Rhône : une fondation solidaire portée par Jean Auvolat

DOCTRINE P. 25

DEF224h6 ■ L'authenticité à travers le nouveau Code de déontologie des notaires et le nouveau règlement professionnel du notariat par **Laurent Aynès**

DEF224e6 ■ La loi de la majorité : un principe impératif, même dans les SAS par **Arnaud Reygrobellet**

CHRONIQUES P. 33

DEF224d6 ■ Régimes matrimoniaux par **Gérard Champenois, Isabelle Dauriac** et **Nathalie Couzigou-Suhas**

VIE PRO P. 40

OFFRES ET DEMANDES P. 46

INDICES P. 48

NOUVEAU PODCAST
**Profession
Notaire**



Ce podcast propose des réflexions structurantes pour la profession, fruits des débats de l'Assemblée de Liaison des notaires de France.

Animé par **Liliane Ricco**,
Rédactrice en chef du Defrénois

SAISON 3 : L'avenir de l'acte notarié

Avec **M^e Coralie Leveneur**, notaire à Paris et rapporteur général de la 75^e session de l'Assemblée de Liaison des notaires de France.

Épisode 2 : la rationalisation des actes, la fin de la structuration normalisée et l'opportunité de la réforme de la publicité foncière.



SCAN ME

Revue Pratique Droit des Affaires n°1 du 30 janvier 2025

Chercher dans ce numéro

Actualités

Sociétés

Contrats d'affaires

sous la direction de Frédéric Buy

Quand l'agent commercial conserve son droit à indemnité en dépit de sa faute grave

Par Frédéric Buy

La vileté du prix s'apprécie à la date de la promesse

Par Frédéric Buy

Leasing du véhicule de société : un co-contrat nul à l'égard du dirigeant personnellement engagé

Par Frédéric Buy

Garantie d'éviction du cédant de droits sociaux : la proportionnalité, encore

Par Frédéric Buy

Précisions de la Cour de cassation sur les sanctions de l'inexécution dans la réforme de 2016-2018

Par Frédéric Buy

L'article L. 442-1, I, 2°, du Code de commerce ne relève pas de l'ordre public international

Par Frédéric Buy

Crédit et financement

sous la direction de Thibaut Duchesne, Nicolas Ida

Instruments financiers dilutifs et abus de marché

Par Nicolas Ida

Confirmation des modalités de preuve et de prescription en matière de cautionnement

Par Adrien Bézert

Le retrait litigieux, un exercice limité à la voie principale

Par Brune-Laure Dugourd

Mise en garde, clause pénale, arrêt du cours des intérêts et cautionnement disproportionné : florilège de précisions

Par Thibaut Duchesne

Concurrence

sous la direction de Rafael Amaro

La preuve de l'effet potentiel d'un accord vertical suspecté d'être anticoncurrentiel suffit à établir son illicéité

Par Rafael Amaro

Arrêt Intel 2 : confirmations relatives à la preuve du caractère abusif des rabais d'exclusivité

Par Rafael Amaro

Quelle force normative pour la soft law de l'Autorité de la concurrence ?

Par Rafael Amaro

Interdiction de la vente en ligne dans le secteur des lunettes : de l'importance du contexte

Par Rafael Amaro

Biens de l'entreprise

sous la direction de Nadège Jullian, Yann Basire

Affirmation de la JUB dans les litiges FRAND

Par Diogo Costa Cunha

Guichet unique : feu la procédure de secours

Par Clément Fabre

Acquéreurs d'un fonds de commerce : attention au paiement prématuré !

Par Clément Fabre

Saisie-contrefaçon : absence d'annulation intégrale des mesures d'exécution en cas d'irrégularité partielle

Par Camille Jalicot

Loi applicable à une demande en nullité de marque : la Cour de cassation préfère la nouveauté !

Par Camille Vallaud

RSE / Compliance / Vigilance

sous la direction de Cécile Granier

Crypto-actifs : entrée en vigueur d'une salve de textes afin de prévenir le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Par Cécile Granier

Services comptables entre sociétés d'un groupe : non-application des obligations de LCB-FT

Par Cécile Granier

Actes & Clauses

La clause de force majeure

Par Julia Heinich

Focus

FAQ sur la CSRD : interprétation par la Commission européenne des règles relatives à l'information sur la durabilité

Par Thiphaine Saupin

LES ARCHIVES REVUE PRATIQUE DROIT DES AFFAIRES

Numéro précédent

Revue Pratique Droit des Affaires n°2 du 27 février 2025

Chercher dans ce numéro

Actualités

Crédit et financement

sous la direction de Thibaut Duchesne, Nicolas Ida

Décret du 21 février 2025 relatif aux marchés de crypto-actifs

Par Brune-Laure Dugourd

Résolution unilatérale et caducité des contrats interdépendants

Par Nicolas Ida

L'absence de remboursement du compte courant de l'associé n'est pas une cause de résolution du rachat de ses titres

Par Adrien Bézert

Monopole bancaire et opérations de trésorerie intra-groupe

Par Thibaut Duchesne

Contrats d'affaires

sous la direction de Frédéric Buy

Grand vent pour l'action paulienne exercée contre les actes du débiteur failli

Par Frédéric Buy

Violence : qu'est-ce qu'un « avantage manifestement excessif » ?

Par Frédéric Buy

« Clause américaine » et détermination du prix

Par Frédéric Buy

Résolution par notification et caducité du contrat interdépendant : clarification procédurale

Par Frédéric Buy

Indemnité de fin de contrat de l'agent commercial : quid des circonstances postérieures à la rupture ?

Par Frédéric Buy

Biens de l'entreprise

sous la direction de Nadège Jullian, Yann Basire

Baux commerciaux : caractérisation d'une « modification notable des obligations » permettant le déplaçonnement du loyer de renouvellement

Par Clément Fabre

Baux commerciaux : travaux du preneur et enrichissement injustifié

Par Clément Fabre

Guichet unique : nouveau dispositif en cas de difficulté grave !

Par Clément Fabre

L'activité inventive en droit des brevets, une affaire de technique ou de rédaction des revendications ?

Par Diogo Costa Cunha

Affaire Neoperl : quand la Cour de justice met à mal la cohérence du droit des marques

Par Yann Basire

Recours formés contre les décisions du directeur de l'INPI : l'incompétence des juridictions administratives

Par Camille Jalicot

Sociétés

RSE / Compliance / Vigilance

sous la direction de Cécile Granier

Validité et efficacité d'une clause imposant une surveillance des contenus à un hébergeur

Par Cécile Granier

Le cadre juridique européen de l'intelligence artificielle se précise

Par Antoine Oumedjkane

LCB-FT : portée de l'obligation de déclaration de soupçons

Par Thiphaine Saupin

Concurrence

sous la direction de Rafael Amaro

Recours collectifs et principe d'effectivité : changement de braquet de la Cour de justice ?

Par Rafael Amaro

Extension du régime de l'incompétence aux cours d'appel non spécialisées

Par Rafael Amaro

Focus

La réforme du règlement Abus de marché par le Listing Act

Par Nicolas Ida